

Les Cordées de l'entrepreneuriat : objectifs et perspectives

1. Des objectifs traduisant l'engagement des grandes écoles dans l'accompagnement des projets de création d'entreprises des quartiers sensibles

Les Cordées de l'entrepreneuriat est un dispositif qui poursuit deux grandes finalités :

- lever les freins à la création et au développement de l'entreprise dans les quartiers prioritaires en proposant un accompagnement par des étudiants des établissements d'enseignement supérieur.
- engager les étudiants au service de l'égalité des chances.

Ces deux finalités trouvent leur traduction dans l'engagement d'étudiants de grandes écoles et d'universités à accompagner des habitants des quartiers concernés dans la réalisation de leur projet de création d'entreprise.

2. Historique du projet et mise en place d'un pilotage national

L'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (l'Acisé) est chargée de la conduite et du financement des actions menées en faveur des habitants des quartiers prioritaires, dans le cadre de la politique de la ville. Elle s'est fixée comme objectif de développer une offre d'accompagnement de proximité dans les quartiers visant à détecter les porteurs d'idées, à les accompagner dans la formulation de leur projet et à les orienter vers les financeurs.

Cette initiative a été appuyée par la direction de l'Ecole de Management de Normandie (EMN) à travers un encadrement et des moyens à la disposition de cette agence.

L'activité de coaching développée par l'Acisé a inspiré le dispositif Cordées de l'entrepreneuriat lancé en 2011 par le commissaire à la diversité et à l'égalité des chances, Yazid Sabeg.

La Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle en lien avec l'Acisé, et l'EM de Normandie, assure le pilotage national du projet.

3. Une démarche basée sur le coaching par des étudiants formés

L'Acisé offre un accompagnement sous forme de coaching, pendant plusieurs mois, qu'elle distingue bien d'une posture de conseil ou d'expertise. Cet accompagnement porte plus sur la personne que sur le projet économique. Les étudiants ne se substituent pas à des professionnels de la création d'entreprise.

Le coaching est assuré par un binôme d'étudiants de M1, ayant eux-mêmes été formés à cette technique. Un étudiant en U3 assiste aux rencontres, sans y prendre part. Il poursuivra la mission l'année suivante (principe de tuilage sur deux ans).

Si nécessaire, le relais est passé à la Junior Entreprise de l'école qui réalise, pour certains projets, une étude de marché et le plan d'affaire. Il est prévu un suivi post création.

4. Une dizaine de projets accompagnés par des grandes écoles

Dans le sillage de l'Ecole de Management de Normandie (EMN), plusieurs écoles et un IAE se sont impliqués dans une expérimentation : Grenoble EM, l'EDHEC, l'Ecole de Mines d'Alès, l'IAE de Grenoble, et, très récemment, l'ESC de Troyes.

Ces établissements se sont inscrits dans le cadre de référence de l'expérimentation tout en explorant pour chacun, les pistes propres à sa culture, à son organisation, à son positionnement dans le tissu local pour développer le retour d'expérience le plus riche.

Une dizaine de projets ont été accompagnés (ou sont en cours). La plupart relèvent du commerce, du négoce, des services aux particuliers et aux entreprises. Certains sont en voie de concrétisation.

5. Vers la mise en place d'un label « Cordées de l'entrepreneuriat » des grandes écoles

Les cordées de l'entrepreneuriat se veulent un dispositif avec une meilleure visibilité au niveau national et un ancrage plus efficace au niveau local. C'est la raison pour laquelle un projet d'un label « Cordées de l'entrepreneuriat » est en cours de création. Ce label accorderait une reconnaissance nationale et un déploiement plus large des cordées à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur.